



**SECOND PROJET DE RÈGLEMENT P2-Z-3001-123-24
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE Z-3001
VISANT À PRÉSERVER CERTAINES ZONES EN ESPACE DE CONSERVATION**

ATTENDU QU'aux fins de la résolution 2024-03-126, l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné par monsieur le conseiller Éric Corbeil lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 mars 2024 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement P1-Z-3001-123-24 a été adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 18 mars 2024, par la résolution 2024-03-134;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Article 1

Le préambule et les annexes font partie intégrante du présent règlement.

OBJET

Article 2

L'annexe « A – Plan de zonage » du règlement Z-3001 est modifiée par :

- La création de la zone P-343 à même la zone I-301;
- La création de la zone P-438 à même la zone I-424;
- La création de la zone P-439 à même la zone I-424;
- La création de la zone P-628 à même la zone H-601,
- L'agrandissement de la zone I-424 à même la zone I-423;
- L'agrandissement de la zone I-423 à même la zone I-424;

Les plans illustrant les modifications font partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

Article 3

L'annexe « C – Grilles de zonage » du règlement Z-3001 est modifiée par l'ajout des nouvelles grilles P-343, P-438, P-439 et P-628, lesquelles font partie intégrante du présent règlement comme annexe « B ».

ENTRÉE EN VIGUEUR

Article 4

Le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier, ou en son absence le greffier adjoint, sont autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Châteauguay, tous les documents nécessaires aux fins de l'exécution des dispositions du présent règlement.

Article 5

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Signé à Châteauguay, ce date.

Le maire,

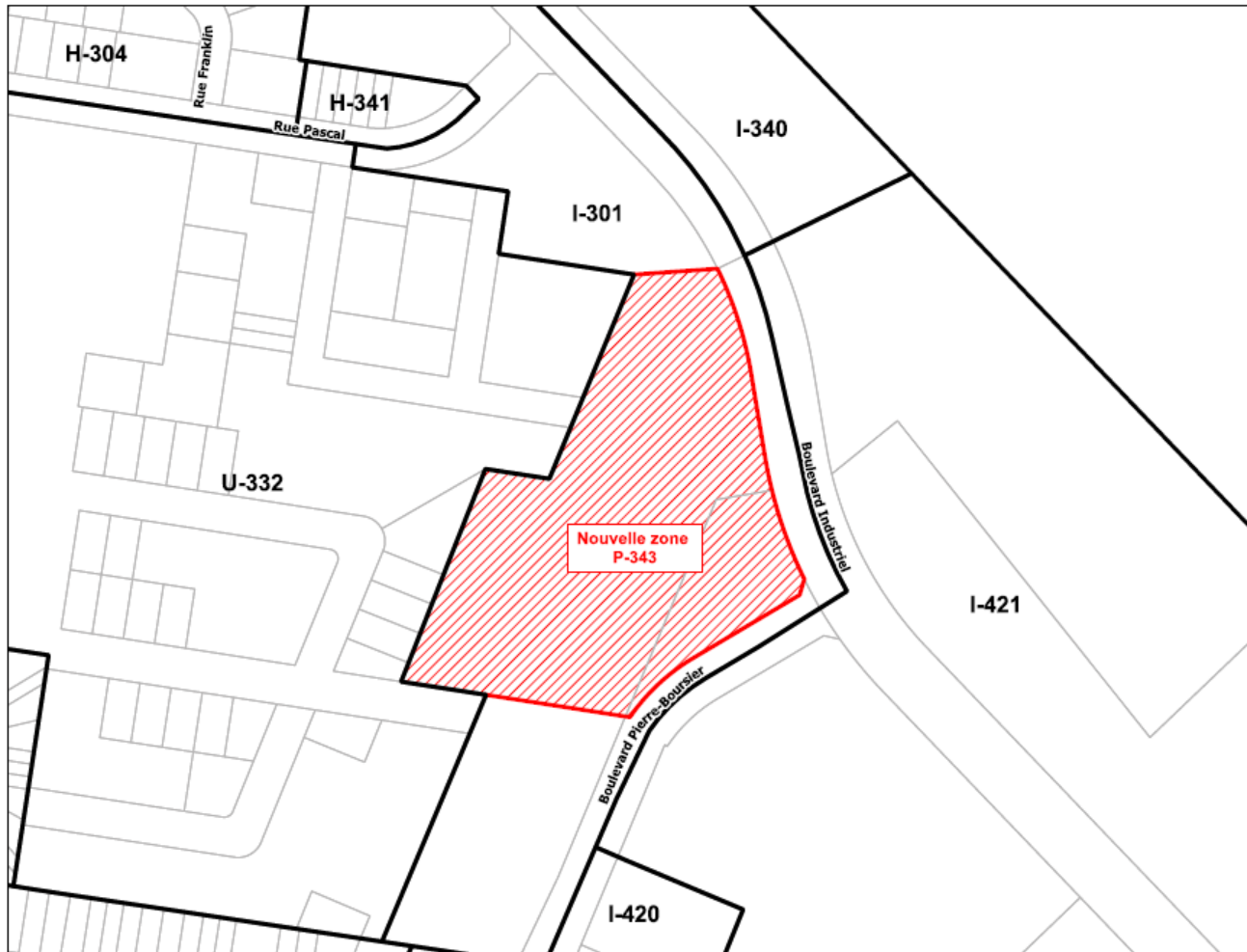
Le greffier,

Éric Allard

George Dolhan, notaire

Avis de motion :	18 mars 2024
Dépôt du projet de règlement :	18 mars 2024
Adoption du premier projet :	18 mars 2024
Tenue de l'assemblée publique :	3 avril 2024
Adoption du second projet (si applicable) :	date
Adoption du règlement :	date
Certificat de conformité de la MRC et entrée en vigueur :	date

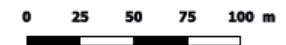
RÈGLEMENT Z-3001-123-24



PROJET :
**Annexe « A »
Amendement au zonage**

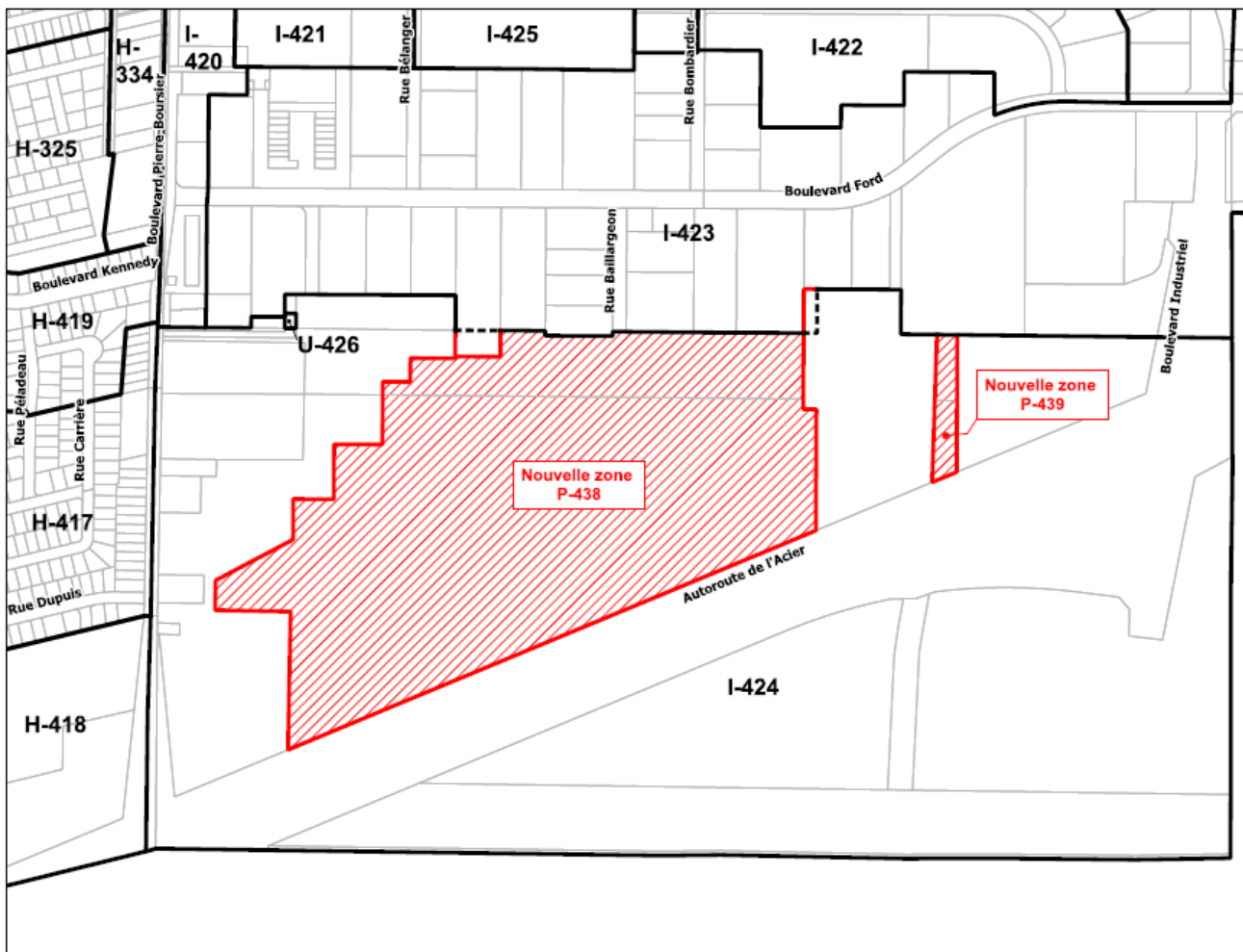
**Création de la zone P-343 à
même la zone I-301**

LÉGENDE :
— Nouvelle limite
— Limite non modifiée



Ville de Châteauguay
Direction de l'aménagement du territoire
Date : 20 février 2024
Plan : Z-3001-123-24 2/3

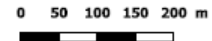
RÈGLEMENT Z-3001-123-24



PROJET :
**Annexe « A »
Amendement au zonage**

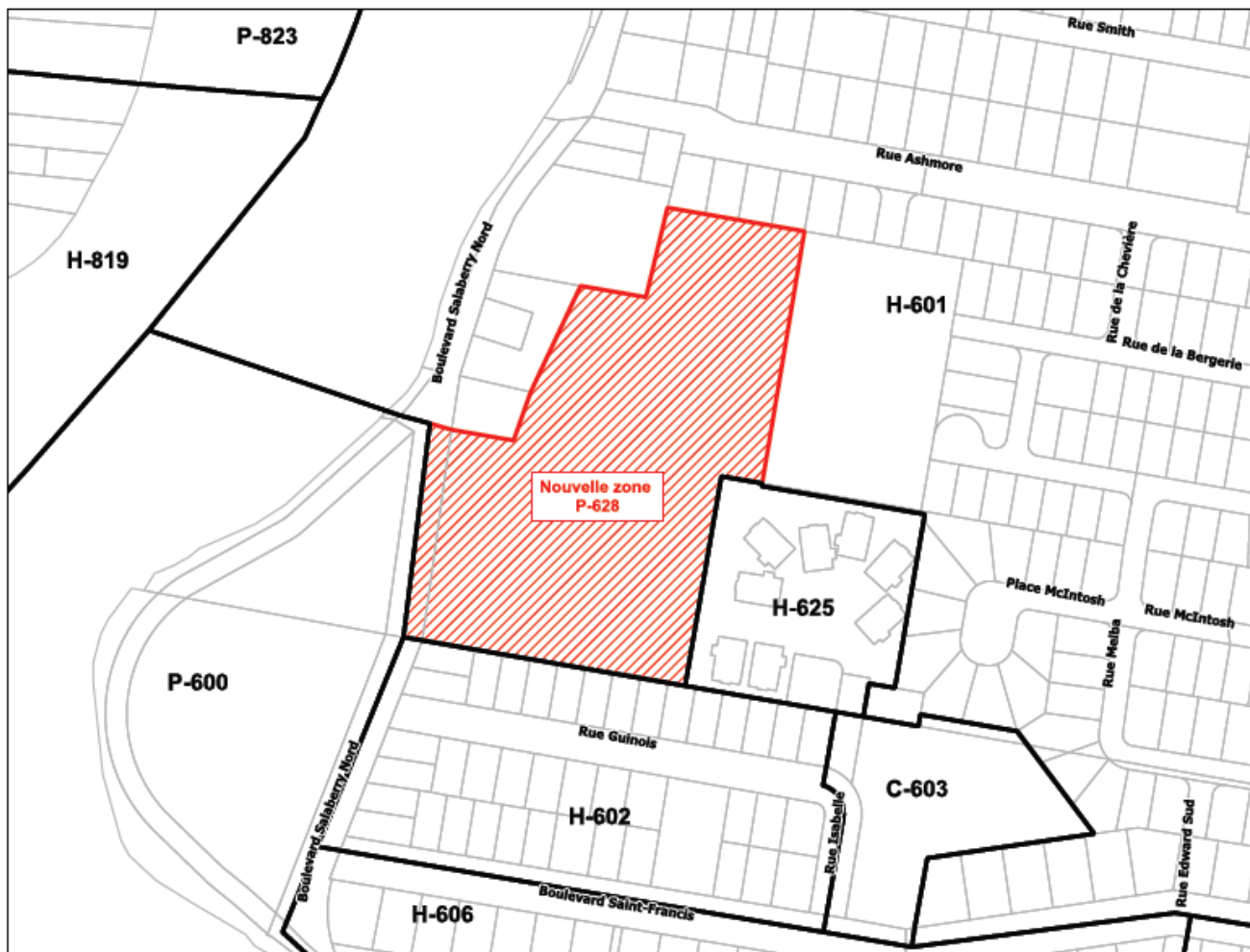
**Création de la zone P-438 et
P-439 à même la zone I-424 et
agrandissement des zones I-423
et I-424**

- LÉGENDE :
- Nouvelle limite
 - Limite retirée
 - Limite non modifiée



Ville de Châteauguay
Direction de l'aménagement du territoire
Date : 5 février 2024
Plan : Z-3001-123-24 3/3

RÈGLEMENT Z-3001-123-24



PROJET :
**Annexe « A »
Amendement au zonage**

**Création de la zone P-628 à
même la zone H-601**

LÉGENDE :
— Nouvelle limite
— Limite non modifiée



Ville de Châteauguay
Direction de l'aménagement du territoire
Date : 5 février 2024
Plan : Z-3001-123-24 1/3

GRILLES DES USAGES ET DES NORMES				Châteauguay		
1	CLASSES D'USAGES PERMISES			ZONE		
2	HABITATION	H		P-438		
3	Unifamiliale	H1		Feuillet 152		
4	Bi et trifamiliale	H2				
5	Multifamiliale	H3				
6	COMMERCE					
7	Voisinage	C1				
8	Artériel	C2				
9	Semi-industriel	C3				
10	Spécial	C4				
11	INDUSTRIE					
12	Légère	I1				
13	Lourde	I2				
14	COMMUNAUTAIRE					
15	Institution	P1				
16	Conservation	P2	•			
17	Parc et espace vert	P3				
18	UTILITÉ PUBLIQUE					
19	Utilité publique	U1				
20	AGRICULTURE					
21	Agriculture	A1				
22	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
23	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
24	NORMES PRESCRITES					
25	STRUCTURES					
26	Isolée					
27	Jumelée					
28	Contiguë					
29	MARGES					
30	Avant (m)	Min.				
31	Latérale (m)	Min.				
32	Latérales totales (m)	Min.				
33	Arrière (m)	Min.				
34	BÂTIMENTS					
35	Hauteur (étage)	Min.				
36	Hauteur (étage)	Max.				
37	Hauteur (m)	Max.				
38	Superficie d'implantation (m²)	Min.				
39	Superficie d'implantation (m²)	Max.				
40	Largeur (m)	Min.				
41	RAPPORTS					
42	Logement/bâtiment	Max.				
43	Espace plancher/terrain	Max.				
44	Espace bâti/terrain	Max.				
45	LOTISSEMENT					
46	Superficie (m²)	Min.				
47	Profondeur (m)	Min.				
48	Largeur de façade (m)	Min.				
49	DISPOSITIONS SPÉCIALES					
50	PIA					
51	PAE					
52	Plaine inondable					
53	Autres					

Notes

Amendements

Date N°Règlement Approbation

GRILLES DES USAGES ET DES NORMES						
1	CLASSES D'USAGES PERMISES			Châteauguay ZONE P-439  Feuillelet 152		
2	HABITATION	H				
3	Unifamiliale	H1				
4	Bi et trifamiliale	H2				
5	Multifamiliale	H3				
6	COMMERCE			Notes		
7	Voisinage	C1				
8	Artériel	C2				
9	Semi-industriel	C3				
10	Spécial	C4				
11	INDUSTRIE					
12	Légère	I1				
13	Lourde	I2				
14	COMMUNAUTAIRE					
15	Institution	P1				
16	Conservation	P2	•			
17	Parc et espace vert	P3				
18	UTILITÉ PUBLIQUE					
19	Utilité publique	U1				
20	AGRICULTURE					
21	Agriculture	A1				
22	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS					
23	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS					
24	NORMES PRESCRITES					
25	STRUCTURES					
26	Isolée					
27	Jumelée					
28	Contiguë					
29	MARGES					
30	Avant (m)	Min.				
31	Latérale (m)	Min.				
32	Latérales totales (m)	Min.				
33	Arrière (m)	Min.				
34	BÂTIMENTS					
35	Hauteur (étage)	Min.				
36	Hauteur (étage)	Max.				
37	Hauteur (m)	Max.				
38	Superficie d'implantation (m²)	Min.				
39	Superficie d'implantation (m²)	Max.				
40	Largeur (m)	Min.				
41	RAPPORTS			Amendements Date N°Règlement Approbation		
42	Logement/bâtiment	Max.				
43	Espace plancher/terrain	Max.				
44	Espace bâti/terrain	Max.				
45	LOTISSEMENT					
46	Superficie (m²)	Min.				
47	Profondeur (m)	Min.				
48	Largeur de façade (m)	Min.				
49	DISPOSITIONS SPÉCIALES					
50	PIIA					
51	PAE					
52	Plaine inondable					
53	Autres					

GRILLES DES USAGES ET DES NORMES				Châteauguay					
1	CLASSES D'USAGES PERMISES			ZONE					
2	HABITATION	H		P-628					
3	Unifamiliale	H1							
4	Bi et trifamiliale	H2							
5	Multifamiliale	H3		Feuillet 152					
6	COMMERCE	C		Notes					
7	Voisinage	C1							
8	Artériel	C2							
9	Semi-industriel	C3							
10	Spécial	C4							
11	INDUSTRIE	I							
12	Légère	I1							
13	Lourde	I2							
14	COMMUNAUTAIRE	P							
15	Institution	P1							
16	Conservation	P2	•						
17	Parc et espace vert	P3							
18	UTILITÉ PUBLIQUE	U							
19	Utilité publique	U1							
20	AGRICULTURE	A							
21	Agriculture	A1							
22	USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS								
23	USAGES SPÉCIFIQUEMENT EXCLUS								
24	NORMES PRESCRITES						Amendements		
25	STRUCTURES						Date	N°Règlement	Approbation
26	Isolée								
27	Jumelée								
28	Contiguë								
29	MARGES								
30	Avant (m)	Min.							
31	Latérale (m)	Min.							
32	Latérales totales (m)	Min.							
33	Arrière (m)	Min.							
34	BÂTIMENTS								
35	Hauteur (étage)	Min.							
36	Hauteur (étage)	Max.							
37	Hauteur (m)	Max.							
38	Superficie d'implantation (m²)	Min.							
39	Superficie d'implantation (m²)	Max.							
40	Largeur (m)	Min.							
41	RAPPORTS								
42	Logement/bâtiment	Max.							
43	Espace plancher/terrain	Max.							
44	Espace bâti/terrain	Max.							
45	LOTISSEMENT								
46	Superficie (m²)	Min.							
47	Profondeur (m)	Min.							
48	Largeur de façade (m)	Min.							
49	DISPOSITIONS SPÉCIALES								
50	PIIA								
51	PAE								
52	Plaine inondable	•							
53	Autres								